

D8 Gestion des déchets solides¹

Cette fiche aidera les employeurs à se conformer aux exigences de la directive européenne 2004/37 et aux termes des autorisations REACH pour les utilisations des chromates. Travailler avec les chromates peut provoquer le cancer. Cette fiche décrit les bonnes pratiques pour réduire l'exposition. Elle couvre les points qui doivent être suivis pour réduire l'exposition. Il est important de suivre tous les points, ou d'utiliser des mesures tout aussi efficaces. Ce document doit être mis à la disposition de toutes les personnes susceptibles d'être exposées aux chromates sur le lieu de travail afin qu'elles utilisent au mieux les mesures de contrôle disponibles.

Le procédé

Cette fiche couvre les activités liées à la manipulation des déchets solides contaminés par des chromates. Les déchets solides contenant des chromates résiduels peuvent résulter des opérations normales, des activités de nettoyage, des activités de décontamination et des mesures visant à prévenir la contamination, telles que l'utilisation d'EPI.

Les déchets solides contaminés par des chromates doivent être gérés et éliminés conformément aux réglementations applicables en matière de gestion des déchets.

Conception de l'équipement et accès

- ✓ Les déchets solides de processus (sacs vides, conteneurs, filtres, déchets des activités de nettoyage) doivent être transférés et stockés dans des conteneurs fermés. Ces conteneurs sont collectés par des entreprises de gestion des déchets agréées qui les traitent, les incinèrent et éliminent les résidus d'incinération dans des décharges contaminées.
- ✓ Les sacs vides ouverts sont placés dans un grand sac ou un autre conteneur de déchets dangereux. Une presse à sacs peut être utilisée pour compacter les sacs dans le conteneur.
- ✓ Les conteneurs seront nettoyés, réutilisés si possible, ou bien scellés, marqués comme déchets dangereux et envoyés à l'élimination par des sociétés d'élimination certifiées.

¹ Les chromates comprennent les substances suivantes : Tris(chromate) de dichromium (S2), dichromate de potassium (S3), dichromate de sodium (S4), chromate de strontium (S6), octahydroxyde de chromate de pentazine (S7) et hydroxyoctaoxodizincatedichromate de potassium (S8).

D8 Gestion des déchets solides¹

Émissions de chromates

Les chromates résiduels sur les déchets solides pourraient être libérés sous forme de poussière pendant la manipulation.

Mesures de gestion des risques - Employés

- Mettez en œuvre des mesures appropriées (par ex. mise à disposition d'installations de nettoyage locales et de poubelles de gestion des déchets dangereux) pour éviter la contamination croisée entre l'équipement et les EPI vers les zones adjacentes.

Mesures de gestion des risques - Environnement

- Les déchets solides contenant du chrome hexavalent doivent être triés et stockés dans des conteneurs fermés. Ces conteneurs doivent être étiquetés de manière appropriée et collectés par des entreprises de gestion des déchets agréées pour être traités. Le traitement comprend l'incinération et l'élimination des résidus d'incinération dans une décharge contaminée.
- Les conteneurs de déchets doivent être marqués comme déchets dangereux afin d'éviter toute contamination lors de l'élimination par des entreprises d'élimination certifiées.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Pour minimiser l'exposition potentielle aux chromates, toutes les personnes manipulant des déchets solides doivent porter :

- des lunettes de protection
- des gants de protection
- des vêtements/chaussures résistants aux acides.

La fiche E2bis et la FDS étendue de votre fournisseur fournissent des informations pertinentes sur l'EPI.

Formation et supervision

Toutes les personnes manipulant des déchets solides contenant du chrome hexavalent doivent être informées des risques liés au travail avec les chromates, de la manière sûre de manipuler les chromates et de l'utilisation des EPI et autres équipements de contrôle. Les employés doivent être correctement formés et équipés pour effectuer leurs tâches, et pour cesser ces tâches en toute sécurité si nécessaire. Une supervision adéquate doit être disponible à tout moment.

Surveillance

On s'attend à ce que l'élimination des déchets contaminés ait lieu au moment de l'utilisation du chromate ou peu après (pendant le nettoyage). Toute surveillance de l'utilisation des chromates doit donc également porter sur l'élimination.

Autres fiches de bonnes pratiques pertinentes

D'autres fiches sont également susceptibles d'être applicables. Une liste complète peut être consultée sur [Lien](#).

¹ Les chromates peuvent comprendre les substances suivantes : Tris(chromate) de dichromium (S2), dichromate de potassium (S3), dichromate de sodium (S4), chromate de strontium (S6), octahydroxyde de chromate de pentazinc (S7) et hydroxyoctaoxodizincatedichromate de potassium (S8).